

Rapport annuel 2012-2013

Juin 2013

La commission s'est réunie à trois reprises durant l'exercice écoulé. De plus, le président et le secrétaire ont participé à la séance annuelle de la "Kommission Preisbasis" à Berne le 27 novembre 2012, présidée par M. Thomas Frick, président de la "Marktkommission" d'IGS.

Pendant l'exercice, les membres HoKo ont été bien occupés par l'enquête faite auprès des services cantonaux au sujet de l'avenir de la commission. Ci-dessous, quelques commentaires sur les points suivants:

1. Enquête sur l'avenir HoKo

Comme annoncé lors de l'assemblée générale 2012 à Lausanne, la commission a lancé une enquête sur la suite de sa mission auprès de tous les services cantonaux. Le rapport a été distribué à tous les cantons en vue d'une discussion lors de la journée d'étude annuelle suissemelio qui a eu lieu le 14 mai 2013 à Olten. Pour rappel, trois variantes ont été proposées:

Variante A: maintien de la commission avec de nouvelles tâches

Variante B: la commission Hoko est intégrée à la commission KoBo

Variante C: la commission HoKo est dissoute et les tâches sont abandonnées

Cet échange à Olten n'a pas apporté de nouveaux éléments très pertinents. Cependant, il est ressorti clairement que la Variante B devait être abandonnée. Pour le surplus, une majorité d'avis exprimés ont plaidé pour le maintien de la commission.

Lors de la dernière séance HoKo le 13 juin 2013, les éléments importants suivants ont été mis en évidence et décidés:

a) Vœux exprimés par les cantons

Zu den frei geäußerten Wünschen der Kantone haben wir folgende Beurteilungen vorgenommen:

- Es gibt bereits viele wichtige Grundlagen und Empfehlungen des Bundes (z. B. der KBOB), des SIA, der Kantone (z. B. Westschweizer Leitfaden für die Vergabe öffentlicher Aufträge in Deutsch und Französisch) sowie der suissemelio (Empfehlungen mit IGS);
- Es ist oft Aufgabe der Kantone, interne Lösungen für ihre Anliegen zu finden (kantonale Vermessungsämter, Umweltämter, Wegebau, etc.);
- An Fachtagungen der suissemelio können Honorar- und Submissionsprobleme nicht behandelt werden.

Als Aufgabe der suissemelio beurteilen wir die Anliegen, wie man Informationen zu kantonalen Projekten gegenseitig besser bekannt machen könnte.

b) Collaboration avec OFAG, prestations de l'OFAG

Les prestations fournies par l'OFAG dans le domaine de notre commission sont globalement appréciées et doivent être poursuivies. En particulier:

- Jährliche Schreiben zu Teuerung und Honoraranpassungen, Anwendungsfaktoren, etc. im Auftrag der suissemelio sowie das jährliche Kreisschreiben über die Subventionsberechtigung im Zusammenhang mit Honoraren;
- Allfällige Besprechungen mit der IGS und Teilnahme an der jährlichen Sitzung Kommission Preisbasis;
- Weitergabe von Infos zu Honoraren und Submissionen (z. B. aus der KBOB) und nach Bedarf Aufschalten auf der Homepage suissemelio

c) Améliorations possibles

Aufgrund der Umfrageergebnisse und unserer Beurteilung sind wenige neue Aufgaben zu lösen. Folgende Ideen sollen weiterverfolgt werden:

- Weiterhin Aktualisierung der bisherigen Infos zu Honoraren und Submissionen (siehe oben);
- Teilnahme eines suissemelio-Mitgliedes zusammen mit dem BLW an der jährlichen Sitzung Kommission Preisbasis;
- Jährliche Bekanntmachung einer Liste der Kantone mit Pflichtenheften zu interessanten Projekten (Gesamtmeliorationen, PWI, Drainagen, Güterwege, etc.);
- Periodische Bekanntmachung einer Liste der Kantone mit Gerichtsurteilen (evtl. mit Link zum entsprechenden Fall) zu schwierigen Submissionen (Gesamtmeliorationen, etc.) aber auch zu anderen Themen im Bereich Strukturverbesserungen (Neuzuteilung etc.);
- Falls erforderlich Überarbeitung/Anpassung der gemeinsamen Empfehlungen zwischen suissemelio und IGS (Honorare und Submissionen kulturtechnische Bauten, Gesamtmeliorationen und kombinierte Projekte).

d) Poursuite de la commission, variantes A/B/C

Aus den schriftlichen und mündlichen Äusserungen ist eine Lösung zwischen Varianten A und C zu suchen. Eine neue Art der Kommissionsarbeit ist erforderlich:

- ❖ Es soll eine "konsultative" Kommission sein, welche auf Probleme reagieren kann;
- ❖ Es soll eine Anzahl (z. B. 5-7 wie bisher) Personen fix nominiert sein;
- ❖ Die Einberufung einer Zusammenkunft erfolgt ad hoc;
- ❖ Eine Sitzung wird nur einberufen nach Bedarf;
- ❖ Für die Teilnahme wird ein Ausschuss (z. B. 3-4 Mitglieder) bestimmt je nach Fragestellungen.

Die bis anhin erbrachten Grundleistungen sollen auch in Zukunft erbracht werden. Eine Anpassung des Pflichtenheftes wird studiert (mit ev. neuem Namen für die Kommission).

Die Resultate aus der Umfrage (nach Rückmeldungen an der Fachtagung in Olten vom 14.05.2013 und Beurteilungen durch die Kommission an der Sitzung vom 13.06.2013) wurden dem Vorstand bekannt gegeben. Nach Rücksprache mit dem Vorstand wird diese Arbeitsweise akzeptiert. Es steht nicht im Widerspruch zu den Statuten und erfordert keine Änderungen davon.

Le rapport de l'enquête sera complété jusqu'à l'automne 2013 avec les conclusions ci-dessus (consultable sur internet). L'assemblée générale du 29 août 2013 sera brièvement informée en complément du présent rapport.

2. Norme SIA 118

La norme SIA 118 «Conditions générales pour l'exécution des travaux de construction» est la base contractuelle de référence de la branche de la construction en Suisse. Or plus de trente ans après sa dernière révision de fond, une mise à jour s'imposait. Afin de préserver les atouts essentiels qui ont fait le succès de cette norme – notamment l'équilibre des dispositions liant les parties contractantes – des modifications n'y ont été apportées que là où elles étaient indispensables. Les intéressés peuvent consulter la page internet de la SIA pour découvrir les dites modifications. Cette norme peut être commandée auprès de la SIA.

3. Guide romand pour les marchés publics et site KBOB

Lors de nos discussions en relation avec l'enquête selon point 1 ci-dessus, il est ressorti que beaucoup de collègues ne connaissent pas ou peu les 2 sources d'informations importantes et riches que sont:

>Guide romand pour les marchés publics (tous les documents sont également en allemand)
<http://www.vd.ch/themes/economie/marches-publics/guide-romand/>

>site internet KBOB : <http://www.bbl.admin.ch/kbob/index.html?lang=fr> (français) ou <http://www.bbl.admin.ch/kbob/> (deutsch)

Différents documents de référence sont à disposition pour tout ce qui concerne les appels d'offres et les adjudications.

4. La question des renchérissements

Nous rendons attentifs à la nouvelle circulaire 3/2013 OFAG du 3 juin 2013 concernant la question des renchérissements. Elle remplace la circulaire 4/2002 du 12 mars 2002 et donne toutes les réponses aux questions que soulèvent parfois les renchérissements.

5. Remplacement dans la commission

Deux membres quitteront la commission dès cet été: André Eisenring (VD) et votre serviteur (JU).

Comme notre cahier de charges prévoit un nombre de 5-7 membres, le nombre minimal de 5 membres est assuré pour la prochaine période. Toutefois, il serait indiqué que la commission soit complétée par une ou deux nouvelles forces. Un appel est adressé dans ce sens aux cantons qui ne sont pas représentés dans la commission et qui auraient si possible une certaine diversité de projets dans le domaine des améliorations structurelles.

6. Remerciements

En conclusion, j'aimerais adresser un grand merci à tous les membres de la commission et, en particulier au secrétaire, notre collègue Anton Stübi de l'OFAG, qui fait un travail fort apprécié et qui a été particulièrement sollicité pour gérer l'enquête mentionnée sous 1.

La composition de la commission est désormais la suivante:

- Martin Bundi (GR)
- Thomas Hersche (AG)
- Stefan Kempf (BE)
- Richard Zurwerra (VS)
- Anton Stübi (OFAG, secrétaire)

Nous restons à disposition pour vos questions et vos éventuelles suggestions qui pourraient être les bienvenues.

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai pu collaborer au sein de la HoKo depuis 2002. Les échanges ont toujours été très riches et conviviaux.

suissemelio

Kommission Honorare und Submissionen



Pierre Simonin, Président